



LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

La qualité de l'air demeure, sans contredit, une composante importante d'un environnement sain dans un établissement scolaire. Les Services des ressources matérielles, de concert avec les directions d'établissements et les employés responsables de l'entretien, veillent à la bonne qualité de l'air dans l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN).

Cette préoccupation ne remonte pas à hier et la prévention a toujours été de mise à cet égard. Depuis de nombreuses années, la CSDN utilise des devis d'entretien ménager pour tous ses établissements. Certains travaux d'ordre préventif sont aussi réalisés sur l'ensemble du parc immobilier en ce qui a trait, par exemple, aux systèmes de ventilation.

À la suite du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ), nous avons été amenés à revoir certaines pratiques, notamment en matière de communication auprès des membres de notre personnel. L'exercice nous aura permis de faire le point sur l'ensemble des améliorations qui pouvaient être apportées. Le plan d'action qui en a découlé prévoit ainsi une meilleure information afin de sensibiliser les occupants de nos immeubles à l'impact de leurs activités.

Changer d'air !

En janvier dernier, un rappel était acheminé aux usagers des établissements qui sont ventilés naturellement afin de mettre en pratique l'ouverture des fenêtres à certains moments de la journée pour « changer d'air » ! Des gestes aussi simples que ceux-là peuvent grandement contribuer à la qualité de vie dans une école, au rendement scolaire des élèves et à la santé de tous !

Une séance d'information portant sur les principaux risques et comportements pouvant entraîner une détérioration de la qualité de l'air a été organisée; elle était destinée aux directions d'établissement, premières responsables du vécu quotidien dans les établissements scolaires, directions auxquelles pouvait s'adjoindre

responsable du service de garde, délégué syndical ou membre du personnel enseignant.

D'un point de vue plus technique, les Services des ressources matérielles de la CSDN ont fait l'acquisition d'un logiciel de gestion de l'entretien préventif. Le personnel d'entretien procède actuellement à la prise d'inventaire des principales composantes de notre parc immobilier pouvant avoir un impact sur la qualité de l'air.

D'ici à deux ans, la CSDN devra répondre de la réalisation de son plan d'action auprès du VGQ. Les actions entreprises à ce jour ainsi que celles à venir nous permettent de croire à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés, et ce, pour l'ensemble du parc immobilier de la CSDN et non seulement pour les établissements de niveau primaire visés par les demandes du VGQ.

Et le radon ?

L'opération de dépistage du radon menée à l'hiver 2012-2013 nous a permis de constater que ce gaz ne représentait pas un risque étendu dans nos établissements. De fait, seuls quelques établissements ont démontré des niveaux légèrement supérieurs aux normes du guide de Santé Canada. Des actions sont en cours afin d'éliminer cette présence, même infime, au moyen de systèmes d'évacuation de l'air sous les planchers.

Il est bon de préciser que les établissements directement concernés ont été informés spécifiquement de la situation (rencontre avec le personnel ou avec le conseil d'établissement) et que les parents des élèves fréquentant ceux-ci ont reçu une correspondance faisant état de la situation.



Esther Lemieux
Directrice générale